

Description : Peinture murale mate, à base de résine synthétique en dispersion. Avantageuse. Pour murs et plafonds. Pour intérieur.

Utilisation : S'utilise en intérieur, sur les murs et les plafonds, dans les locaux n'impliquant pas des exigences trop strictes (greniers, caves, garages, etc.). Moins indiquée pour les locaux humides comme les cuisines et les salles de bains. Les supports appropriés sont : le ciment, le plâtre, le béton, la brique, le placoplâtre, les panneaux durs, les papiers peints, etc.

Caractéristiques :

- Supporte un léger lavage
- Quasiment inodore
- Mat
- Facile à appliquer

Teinte : Blanche, à mélanger éventuellement à des colorants universels.

Application : Bien remuer avant l'emploi. Diluer éventuellement la première couche avec 10% d'eau maximum, mais ne pas diluer la deuxième couche. Appliquer en 1 ou 2 couches en utilisant, de préférence un rouleau à poils longs, en particulier dans le cas de surfaces grossières. Utiliser un pinceau pour les coins et les endroits difficilement accessibles.

Rendement : ISO-6504-3 et DIN EN13300 environ 6 m² par litre par couche selon le support. Pouvoir couvrant pour le rendement : classe 3

Séchage à 23°C et humidité relative 65% :

Sec après environ 2 heures.
Recouvrable après environ 6 heures.

PRÉPARATION DU SYSTÈME DE PEINTURE

Surface : La surface doit être propre, sèche, exempte de graisse ou de poussière. Reboucher au préalable les trous et les fissures. Éliminer et/ou réparer les couches de peinture non adhérentes ou écaillées.

Plâtre neuf : Prétraiter avec Finess Primer Peinture Murale ou avec Finess Primer Transparent.

Plâtre existant : Nettoyer à l'eau additionnée d'un produit dégraissant. Laisser sécher. Puis, traiter avec Finess Primer Peinture Murale ou avec Finess Primer Transparent.

Surfaces poudreuses : Nettoyer soigneusement à l'eau claire et laisser sécher. Prétraiter avec Fixateur Finess.

Couches de peinture non résistantes à l'eau (non lessivables) : Laver à fond, jusqu'à ce que la surface ne libère plus de particules. Puis prétraiter avec Fixateur Finess.

Béton : Éliminer soigneusement les éventuels dépôts de boue et de poussière avec une brosse dure. Puis, prétraiter avec Finess Primer Peinture Murale ou avec une première couche diluée de Peinture Murale Finess.

Béton cellulaire : Prétraiter avec une sous-couche spéciale. Appliquer ensuite une couche de plâtre. Après séchage, traiter avec Finess Primer Peinture Murale ou avec une première couche diluée de Peinture Murale Finess.

Placoplâtre : Recouvrir les joints avec des bandes plâtrées et remplir avec un isolant pour joints. Après séchage : traiter avec Finess Primer Peinture Murale ou avec une première couche diluée de Peinture Murale Finess.

MDF, aggloméré et panneaux fibres : Poncer et dépoussiérer les panneaux lisses ; isoler avec Isolant Finess.

Couches de peinture porteuses : Nettoyer à l'eau additionnée d'un produit de dégraissage. Poncer les couches de peinture brillante jusqu'à l'obtention d'une surface mate et dépoussiérer soigneusement.

Taches résistantes de nicotine, d'humidité, de rouille ou de suie : Laver soigneusement à l'eau additionnée d'un produit dégraissant et bien laisser sécher. Puis isoler l'endroit à traiter avec Isolant Finess.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Liant : Copolymère acétate de vinyle en dispersion

Pigments : Dioxyde de titane rutile et charges fines

Solvant : Eau

Composants solides : 64% en poids

Poids spécifique : Environ 1,6 g/ml

Viscosité : Viscolab LC 3: 5 PaS @ 20°C

Mouture : 50 microns

Brillance : Brillance moyenne ISO-2813 et DIN EN 13300 : 60°/ 2,5% 85°/ 20%

Teinte : Blanc

Dilution : Eau

Précautions d'usage : Se reporter à la fiche de données de sécurité (MSDS)

Nettoyage du matériel : Eau

Avantages : Lessivabilité selon DIN 53778 : 100 cycles. Résistance au frottement suivant ISO-11998 et DIN NE 13300 : classe 4

Conservation : 12 mois minimum dans l'emballage d'origine bien fermé, dans un endroit frais et sec, au-dessus de 0°C.

Généralités : Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C. Laisser durcir les surfaces fraîchement cimentées pendant au moins 6 semaines.

Restes de produits : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.